

Bulletin d’inscription

Creative Big Blue Experience sur l’île d’Amorgos

NOM : ……………………………………………………………………………………

PRÉNOM : ………………………………………………………………………………

ADRESSE : ………rue…………………………………………………………………..

Code postal : ………………Ville…………………………………Pays………………

TELEPHONE : ………………………………………………………………………….

EMAIL : ………………………………………………………………………………….

- Je m’inscris au stage Creative Big Blue Experience en Grèce

⛐du 17 au 21 juin 2023

⛐ du 30 septembre au 4 octobre 2023

⛐ autres

j’ai pris connaissance que je prends en compte le temps de voyage aller et retour sur l’ile d’Amorgos.

Tarif du stage (5 jours d'entraînement et de plongée en apnée et de création artistique, 5 repas, assurance pour l’apnée) : 777 €

- Je verse 350€ d’arrhes :

⛐par virement (IBAN : FR76 3000 3004 4100 0372 8190 080 - Titulaire du compte : ARTICHAUT). Merci de préciser votre nom et la référence : Creative *Big Blue Experience - juin (ou septembre)*

Date : ........................... Signature : ....................................................

il vous suffit d’envoyer le bulletin d’inscription à blue@flyingdolphincompany.fr



**Déroulé du stage**

16 juin / respectivement 29 sept. arrivée sur l'île et bienvenue

du 17 au 21 juin / respectivement 30 au 4 octobre : entraînement, plongée, sorties, excursions (programme détaillé sur le site internet

22 juin / respectivement 5 octobre : départ de l'île (à moins que vous ne prolongiez…)

**Le stage inclus :**

les sessions d'entraînement,

l’assurance pour la plongée en apnée

les déplacements sur les sites de plongée,

les déplacements depuis le port á l'arrivée et au retour

les sessions créatives

5 repas au restaurant durant la semaine

**Attention, ne sont pas compris dans le stage :**

L’hébergement.

Les billets d'avion, les transferts, les traversées en bateau, les repas (excepté les 4 repas inclus)

Vos déplacements sur l’île en dehors des excursions prévues ainsi que tous services non mentionnés au programme.

**Assurance**

L’association a une assurance qui vous couvre pendant les activités du stage, mais pas pendant vos temps libres, ni votre voyage pour venir à Amorgos. Prenez éventuellement une assurance de voyage, par exemple avec votre billet d’avion, mais souvent elle est déjà incluse dans votre assurance habitation ou carte bancaire

**Arrhes**

En cas de désistement de votre part plus de 3 mois avant le début du stage, les arrhes sont remboursées intégralement.

En cas de désistement de votre part plus de 2 mois avant le début du stage, les arrhes sont remboursées à hauteur de 222€.

En dessous de 2 mois, les arrhes ne pourront pas être remboursées.

**Politique COVID 19**

En raison de la situation sanitaire encore incertaine, l’association rembourse les acomptes versés en cas d’annulation du stage due au Covid 19. Un nouveau stage sera immédiatement reprogrammé : en laissant vos arrhes, vous êtes prioritaire pour ce stage-ci ou un autre.

**Solde du stage**

Le solde sera à régler avant le 15 mai 2022 pour l’option juin / avant le 15 août pour l’option juillet. Passé cette date, il ne pourra être remboursé en cas de désistement de votre part.